LE CANADA EN FRANCE

Discours de M. Routhier à l'Assemblée des catholiques, à Paris

(SÉANCE DU 17 MAI 1888)

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Il y avait un grand roi et une grande reine, qui habitaient un très beau pays et qui avaient un grand nombre d'enfants. L'un de ces enfants, poussé par la généreuse ambition d'agrandir le royaume des ancêtres, partit un jour pour des contrées inconnues et y fonda un établissement. Son absence ayant duré longtemps, son père l'oublia. Mais lui se souvenait toujours, et il revint visiter sa famille.

Hélas ! il y trouva bien des changements qui l'affligèrent. A la suite de malheurs et d'épreuves prolongés, une partie du domaine de ses frères était passée en mains étrangères. Mais il y avait une chose de plus triste encore : au foyer domestique, la reine sa mère n'occupait plus le rang auquel elle avait droit, et la mésintelligence régnait entre les enfants ; car les cadets n'avaient plus les mêmes croyances que les aînés, et ils voulaient proclamer reine une autre femme qu'ils appelaient leur mère.

Vous avez deviné, mesdames et messieurs, que ce conte est une allégorie, et vous en avez compris le sens.

Le grand roi, c'est un peuple-roi, ou plutôt c'est le roi des peuples, et le beau pays qu'il habite s'appelle la France. La grande reine, qui est la véritable mère de tous les enfants, c'est l'Eglise. L'autre femme dont les cadets se disent les fils, plusieurs en se calomniant eux-mêmes, c'est la Révolution impie. Quant à l'enfant longtemps absent et maintenant de retour, c'est le Canada, qui depuis quelques années renoue des relations avec la France.

Il me semblerait cruel pour vous, affligeant pour moi, d'insister sur les infortunes de cette grande famille éprouvée à laquelle nous appartenons tous ; et je me hâte de vous dire que c'est en vous surtout, catholiques de France, que les Canadiens reconnaissent leurs véritables frères.

Après cet épanchement fraternel, je comprends que vous désirez m'interroger et savoir ce qu'est devenu votre frère d'Amérique. Je viens vous le dire, et, pour ne pas m'écarter du programme de votre congrès, je me contenterai de vous démontrer qu'en fondant une colonie sur les bords du Saint-Laurent, la France a fait une œuvre de foi, que cette œuvre a été sauvée des plus graves dangers par sa foi et que c'est encore sur la foi qu'elle appuie ses espérances d'avenir.

C'est donc au point de vue presqu'exclusivement religieux que je vous montrerai ce vaste pays qu'on appelait jadis la Nouvelle-France, et qu'on nommera peut-être plus tard la France d'Amérique, tant elle ressemblera à la France d'Europe, à cette vieille France qui lui a donné le jour. Car, pour nous, la France est toujours un soleil dont le Canada est le satellite et autour duquel il gravite.

Si cette comparaison peut vous donner quelqu'orgueil, veuillez vous rappeler que la science contemporaine a découvert des taches dans le soleil. Je ne suis pas assez savant et je suis trop Français pour vous montrer ces taches-là. Mais, quant au satellite, je l'admire et l'aime tellement que je vais essayer de vous faire croire qu'il est sans tache....

(Après cet exorde, M. Routhier évoque les grandes figures historiques du Canada).

Que dirai-je de Montcalm ? Voilà un nom qui devrait figurer parmi les plus illustres dans les fastes militaires ; malheureusement, ce grand homme de guerre accomplissait ses hauts faits dans un pays éloigné, sur un théâtre obscur, où n'arrivaient pas les regards de l'Europe, et la gloire ressemble au soleil couchant, elle ne dore que les sommets. C'est pourquoi la mémoire de Montcalm n'a pas été encourée en France de l'auréole de gloire qu'il avait méritée.

L'Angleterre fut plus juste à l'égard de son rival, et si vous allez à Londres, vous pourrez voir dans la splendide abbaye de Westminster un superbe mausolée élevé en l'honneur de Wolfe ; tandis que Paris, qui a donné des statues à tout le monde, Paris qui a tout un peuple de marbres dans ses jardins, sur ses places publiques et au fronton de ses édifices, n'a pas une statue à la mémoire de Montcalm !

Il en était pourtant bien digne ! C'est lui qui écrivait à son gouvernement : "Je sauverai cette malheureuse colonie, ou je mourrai." Certes, il ne manque pas de généraux qui prennent de tels engagements, mais ils sont bien rares ceux qui les tiennent. Montcalm fut de ces derniers, et quand il vit sa chère colonie perdue, il sut mourir.

Il mourut en héros ; il mourut en Français passionné d'amour pour son pays ; et quand le chirurgien qui sondait sa blessure lui déclara qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre, il s'écria : "Tant mieux ! Je ne verrai pas les Anglais entrer dans Québec."

Il mourut en chrétien ; et, après avoir écrit au général anglais pour lui recommander d'être humain et miséricordieux à l'égard de ses infortunés compatriotes, il se tourna vers Dieu, reçut les derniers sacrements et expira.

Ah ! ce ne sont pas les héros qui nous manquèrent alors. Lévis, Bougainville, Bourlamaque, même à côté de Montcalm, brillent encore d'un plus vif éclat. Et remarquez bien que tous ces hommes n'étaient pas seulement de vaillants capitaines, mais qu'ils étaient aussi de vrais patriotes. Ils n'étaient pas de ces citoyens qui se font de leur patrie un piédestal sur lequel ils posent pour l'admiration de leurs contemporains ; c'étaient eux-mêmes qui formaient le piédestal, et c'était la patrie qui était la statue aimée, vivante, immortelle.

Mais le plus pur sang des héros devint un jour inutile. Abandonné par la mère-patrie, le Canada dut se résigner à subir le joug de l'étranger. Lévis, une dernière fois vainqueur sous les murs de Québec, qu'il espérait de reprendre, dut abandonner le siège de cette ville quand au lieu des secours attendus de France, il vit arriver des navires anglais.

Quelques semaines après, la capitulation était signée. Le gouverneur et les administrateurs de la colonie, la noblesse, les officiers et les restes de l'armée, les citoyens les plus marquants ne voulant pas devenir sujets de l'Angleterre, partirent pour la France, laissant derrière eux des villes en cendres, des campagnes dévastées et quelques familles ruinées, disséminées sur un vaste territoire.

Vous le savez, messieurs, il est dans l'histoire des nations des pages lugubres ; il est des époques néfastes où la force règne en souveraine sans contrôle, et va même jusqu'à la persécution. Notre pays passa par une de ces périodes douloureuses.

Mais, tant qu'ils conservent la foi, les peuples chrétiens ne meurent pas. Car la foi, c'est leur âme, et cette âme ressemble au diamant qui brille même dans la nuit et dont le moindre reflet fait jaillir des étincelles. Or, jamais peuple n'eut une foi plus vive que le nôtre, et quand son père l'abandonna, l'Eglise, sa mère, lui resta fidèle. Elle releva son courage et ranima son espoir. Elle communiqua à nos pères cette patience héroïque qui courbe les fronts sans amollir ni refroidir les cœurs, et qui attend en disant : le présent est à la force, mais l'avenir est au droit.

Certes, la patience et la sagesse politique sont des vertus difficiles au tempérament français ; nos pères cependant surent les pratiquer, et ils attendirent, confiants dans la justice, confiants dans leur vitalité, confiants dans cette loi divine—*crescite et multiplicamini*—qui est en même temps une bénédiction que Dieu accorde aux races morales et chastes.

(M. Routhier raconte alors comment le Canada-français a réussi, après bien des luttes constitutionnelles, à conquérir toutes les libertés intérieures dont il jouit maintenant, puis il continue).

Il fut grand, l'étonnement des Français qui, il y a quelque vingt-cinq ans, ont découvert le Canada enseveli dans la poussière de l'oubli comme Pompéi sous les cendres du Vésuve. La France avait bien gardé un vague souvenir qu'autrefois elle avait fondé une colonie sur les bords du Saint Laurent. Mais elle se souvenait aussi que plus tard elle l'avait cédée à l'Angleterre et qu'il n'y était resté que quelques milliers de ses enfants. Sans doute ces malheureux exilés l'avaient depuis longtemps oubliée ; car, selon la loi de la nature, les enfants sont plus oublieux que les mères ; sans doute ils étaient devenus anglais et n'avaient rien gardé de leur origine. Or, lorsque les Marmier, les Rameau et d'autres depuis débarquèrent sur les bords du Saint Laurent, ils y retrouvèrent imprimé dans les cœurs le nom de la France, comme ces caractères que l'on trouve après plusieurs années gravés dans l'écorce d'un arbre et qui, au lieu de s'effacer, s'élargissent à mesure que l'arbre grandit.

Mais qui donc a pu opérer ce prodige ? car il est prodigieux que quelques milliers d'individus, placés comme l'étaient nos pères, aient pu résister à la fois aux persécutions de l'Angleterre et aux séductions des Etats-Unis, qui leur offraient la liberté et l'indépendance. A cette question il n'y a qu'une réponse, et ceux mêmes qui n'ont pas la foi, mais qui ont quelque intelligence et qui ont visité notre pays, sont obligés de le reconnaitre : c'est l'Eglise qui a fait ce prodige ; c'est la religion qui a été la grande école et le soutien de notre patriotisme ; c'est la Providence qui a été pour nous le grand facteur des événements et qui nous a donné cet accroissement merveilleux qui fait l'étonnement des autres peuples."

Il y a dans mon pays une espèce particulière de peuplier qu'on appelle le peuplier canadien. Cet arbre n'a pas une grande valeur, mais il a des qualités remarquables. Il prend racine dans le sol le plus ingrat, il se développe rapidement et se multiplie d'une façon merveilleuse. Vous plantez un de ces arbres auprès d'une maison, et au bout de quelques années il a produit tout un bocage. Or, cet arbre se reproduit de deux manières, par la fleur et par les racines ; la fleur, qui contient le germe, a des ailes ; au moindre souffle elle prend son vol, elle franchit les espaces et, sans que personne ne la voie, elle va s'implanter sur une terre plus ou moins lointaine, et elle y croît. Les racines courent sous terre, très loin, et lancent à la surface du sol, de distance en distance, des rejetons qui deviennent des arbres.

Eh bien, messieurs, notre nationalité parait avoir emprunté à cet arbre du sol canadien son double mode d'accroissement.

Hardi, aventureux, confiant dans son énergie et dans sa force, convaincu qu'il a des ailes parce que les distances ne sont rien pour lui, le Canadien-français prend son vol à chaque crise économique ; il va s'implanter tantôt dans un désert, tantôt au milieu d'une forêt, tantôt au sein d'une ville étrangère, et il y fait souche. Puis ses racines s'étendent sous le sol dans toutes les directions, trouvant leur vie où les autres plantes s'étiolent et meurent, et quand sa multiple germination attire enfin l'attention, elle a acquis une force indestructible.

C'est ainsi, messieurs, que nos compatriotes se sont implantés et multipliés dans la Nouvelle-Angleterre, dans l'ouest des Etats-Unis, dans la province d'Ontario, au Manitoba et dans le Far-West canadien. Il y a aujourd'hui dans l'Ouest américain de grandes cités qui reconnaissent comme fondateurs des pionniers canadiens français.

Sa tendance à émigrer a été naturellement préjudiciable au développement de notre race au Canada, mais j'incline à voir dans ce mouvement migratoire un mystérieux dessein de la Providence, dont nous recueillerons peut-être un jour des fruits inattendus. Notre race ressemble à notre grand fleuve Saint-Laurent, et elle épanche ses flots sur les deux rives, canadienne et américaine, comme par un besoin de sa vitalité intérieure et de sa force d'expansion.

Quoiqu'il en soit, nous sommes aujourd'hui plus de deux millions sur l'une et l'autre rive, et je ne crois pas qu'il soit dorénavant possible d'arrêter notre développement.

Je ne ferme pas les yeux sur les dangers futurs. Le plus grave peut-être, à l'intérieur, c'est la désunion. Sous ce rapport, nous sommes bien Français : nous nous querellons beaucoup, et notre parlement ressemble quelquefois au Palais-Bourbon. Toutefois cette désunion n'est pas profonde et disparaitra quand le péril extérieur deviendra menaçant.

Le grand danger extérieur, ce sont les Etats-Unis, qui voudront peut-être un jour, au nom de nos intérêts économiques, nous imposer l'annexion. Mais, supposé qu'ils le veuillent et que nous soyions forcés de subir l'annexion, je suis convaincu qu'elle serait impuissante à nous absorber.

Nous persistons donc à rêver un brillant avenir, et nous aspirons aux plus hautes destinées nationales. Si vous me demandez où sont les fondements de nos espérances, je ne vous répondrai pas par une dissertation et des chiffres ; mais je vous dirai simplement : ils sont dans les droits de notre naissance ; ils sont dans les droits que le passé nous a conquis ; ils sont dans les faveurs que nous attendons avec une confiance absolue de la Providence des nations.

Nous croyons que ce n'est pas en vain que la France et l'Eglise nous ont engendrés à la vie des peuples et que nous avons à remplir en Amérique une mission digne de notre illustre origine.

Ce n'est pas en vain que les rayons de la gloire chrétienne la plus pure ont couronné le berceau de la Nouvelle France, comme les feux de l'aurore caressent l'arbuste naissant. Une fleur si belle ne se fanera pas sans donner son fruit. Car, dans la rosée qui l'a fécondée, il y avait une sève sacrée, un sang de héros et de martys, et les germinations qui naissent de tels holocaustes ont droit à des siècles de vie.

Non seulement elles vivent, mais elles grandissent, elles accomplissent leurs destinées malgré leur apparente faiblesse et les dangers qui les entourent.

Voyez les gouttes d'eau qui scintillent dans ce petit ruisseau serpentant dans la plaine. Où vont-elles ?—Elles s'en vont à la mer, et elles y arriveront comme les grands fleuves.

Elles franchiront les vallées et les montagnes, elles se cacheront dans les plis des rochers et sous le feuillage des bois ; tantôt elles bondiront dans les cascades ensoleillées, tantôt elles se briseront sur les cailloux, mais rien n'arrêtera leur course. Du ruisseau elles se jetteront dans la rivière, de la rivière elles s'élanceront dans le fleuve, d'où elles iront échanger avec les mers leurs produits et leurs richesses.

Messieurs, le Canada n'est encore qu'un ruisseau, mais ce ruisseau deviendra fleuve, et les digues que les Américains pourraient opposer à sa course ne l'empêcheront pas d'aller porter ses ondes jusque dans la haute mer où flottent les pavillons des grandes nations.

PARLEMENT PROVINCIAL

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

QUÉBEC, 21

La séance est ouverte à 3 heures.

L'honorable M. MERCIER donne avis d'une proposition aux fins que demain le rapport du juge Casault dans l'élection contestée de Mégantic soit référé au comité des privilèges et élections.

M. BERNATCHEZ propose l'adoption du rapport de la commission agricole ; mais à sa propre demande, le débat sur ce rapport est ajourné.

La chambre se forme en comité général pour examiner le bill de M. Déchêne (L'Islet), amendant l'acte 49-50 Victoria, chapitre 74 concernant l'usage de gaz combustible dans cette province. Le bill après avoir subi sa troisième lecture est adopté.

Le bill de l'honorable M. Taillon concernant la cotisation des églises dans les paroisses catholiques romaines de Montréal est discuté en comité et est rapporté avec des amendements.

M. DESJARDINS reprend son discours en réponse au discours budgetaire.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Le bill de l'honorable M. Lynch pour incorporer la compagnie de prêts généraux est rejeté par un vote de 17 contre 9.

Le bill de M. Rinfret pour amender la charte de la cité de Québec et le bill de M. Girouard, pour incorporer la compagnie du pont de Horton et de Sainte Clotilde sont lus pour la troisième fois et sont adoptés.

Le bill de M. Lemieux pour amender la charte de la cité de Lévis est amendé de nouveau par le comité de toute la chambre et la troisième lecture de ce projet de loi est fixée à demain.

Les bills suivants sont considérés en comité, lus une troisième fois, puis adoptés.

Acte pour autoriser la vente de certaines propriétés inamovibles substituées en faveur des enfants de Louis Arthur Zotique Pouliot.—M. Déchêne (L'Islet).

Acte pour changer les limites de la municipalité du village d'Arthabaskaville.—M. Girouard.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Saint-Jean Chrysostôme.—M. Robidoux.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de de fer Lachine et Hochelaga.—M. Robidoux.

Acte pour incorporer l' "Union des tailleurs de cuir" de Québec.—M. Shehyn.

Acte confirmant certains actes de location faits par la cité de Montréal à l'hôpital royal Victoria.—M. Owens.

Acte pour régulariser la cléricature de M. P. A. Pichette et pour permettre au bureau médical de la province d'admettre parmi ses membres le dit étudiant.—M. Bourbonnais.

Acte pour régulariser la cléricature de M. Théophile Alexandre.—M. Forest.

Acte pour accorder certains pouvoirs à la compagnie de navigation de la côte Sainte Catherine.—M. Goyette.

M. DESJARDINS en terminant son discours propose, l'amendement suivant appuyé par l'honorable M. Taillon.

Que tous les mots après *que* soient retranchés et remplacés par les suivants : "Cette chambre est prête à voter les subsides à Sa Majesté mais regrette, après avoir gagné son procès contre les corporations commerciales par un jugement du Conseil privé qui garantit au gouvernement un revenu d'au moins sept cent mille piastres, après avoir collecté cent mille piastres du gouvernement d'Ontario et cent vingt mille piastres de la cité de Montréal, ces trois montants formant un total de $925,000, que le gouvernement ait persisté à se charger d'un emprunt de trois millions et demi sans nécessité.

Que cette chambre regrette aussi que le gouvernement ait affecté d'une manière déplorable et nuisible au crédit de la province, les négociations pour l'emprunt qu'il s'est efforcé en vain de placer sur le marché de New-York l'an dernier ;

Que cette chambre, de plus, regrette que le gouvernement ait occasionné à la province la perte d'une somme d'au moins cent soixante et quinze mille piastres en vendant les débentures des dits emprunts à un prix fixe au lieu de les mettre à l'enchère et de fixer le prix minimum à un taux avec lequel elles auraient été émises et offertes à la compétition publique."

M. McSHANE répond à M. Desjardins, par une tirade en faveur du gouvernement et de l'emprunt que ce dernier s'est autorisé à effectuer.

L'amendement est rejeté sur la division suivante :

POUR :—MM. Taillon, Flynn, Blanchet, Desjardins, Poupore, Déchêne (Témiscouata), McIntosh, Duplessis, Casgrain, Nantel, Faucher de Saint-Maurice, Spencer, Owens, Hall, Baldwin, Beauchamp, Lapointe.—17.

CONTRE :—MM. Mercier, Shehyn, Turcotte, Gagnon, McShane, Duhamel, Robidoux, Bisson, Cardin, Sylvestre, Martin, (Rimouski), Morin, Rocheleau, Forest, Pilon, Tessier, Bernatchez, David, Lemieux, Rinfret, Deschênes (L'Islet), Lafontaine, Lussier, Rochon, Bazinet, Gladu, Larochelle, Champagne, Goyette, Légris, De Grosbois, Bourbonnais, Trudel.—33.

La chambre se forme alors en comité des subsides et après avoir adopté les estimations supplémentaires, la séance est levée à 2 hrs. a. m.

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont. 24-1—88-89

LA PLUS

GRANDE MANUFACTURE DE

BALANCES DU CANADA

Au-del de 100 différents genres de :

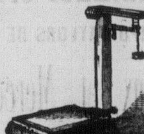

Vitrines d'exposition améliorées, (Show Cases), *Tiroirs à argent.*

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.

S'adresser

C. Wilson & Fils

16, ESPLANADE STREET, 16

TORONTO, Ont.

Veuillez mentionner le journal LE CANADA.

TAPISSERIE

Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White. J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transféré toutes les affaires de son département de la tapisserie.

Wm. HOWE

Rue Rideau, Succursale No 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR — DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, et

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

TOUT HOMME

Qui est Faible, Nerveux, Débile, qui dans son ignorance et sa Folie, croit avoir perdu complètement sa Vigueur de Corps et d'Esprit et sa Vitalité Entière, toutes causes entrainant des dérangements dans le système organique des Sources de la Vie. Maux de Tête, Maladies de l'épine dorsale, Rêves navrants, Perte de Mémoire, Lâcheté et Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs sur la figure et tous les symptômes de Débilité Générale, Consomption dans un avenir rapproché, d'insanité, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la Vigueur de la Jeunesse et restaure le système complet des vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux Poumons et aux Nerfs, reconstituant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison garantie. Notre spécifique No. 21 est un Remède infaillible pour toutes les Maladies Secrètes de quelque durée qu'elle ait été. Vendu d'après notre Garantie par écrit qu'il opérera une Guérison. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de NOS REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie. Ils donnent le temps qu'il n'empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dependent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, chatain, chatain clair, blond doré, blond cendré, Envoyez une tresse de cheveux avec avec votre commande. Prix $2 la bouteille. Compagnie de remède de Toronto. Toronto, Ont.

Articles de Toilette

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraicheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix, $1.25. No 9 fait disparaitre les rides. Prix, $2.00. No 10 fait disparaitre les taches causées par les affections de foi. Prix, 1.25. No. 11 fait disparaitre les boutons sur la figure. $1.25. No 12 fait disparaitre les taches de rousseur. Prix, $1.25. No 13 fait disparaitre les pustules. Prix, $1.25. No. 14 fait disparaitre le hâle. Prix, $1.25. No 15 fait disparaitre les verrues. Prix, $1.00. No. 16 fait disparaitre les marques de la petite vérole. Prix, $2.00. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix, $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Le buste

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Maladies des femmes

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, la descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules régulatrices françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix, $2.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Névralgie et rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaitre la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

POUR LA

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ces ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudière

23 11 87-88

Pour acheter

— DES —

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

On vous ne [illegible] embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'Reilly

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,
— BUREAU —
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MacCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, &c.
ONTARIO ET QUÉBEC
Scotish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'Gara & Remon
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs et Notaires
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.
AVOCAT, Etc.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER
AVOCAT, SOLLICITEUR, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson
AVOCATS, SOLLICITEURS, Etc.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, Etc.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
— ARGENT A PRETER —
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGEE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS
LINDEN & COLE
Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles
No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA
Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.
B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT
— DENTISTE —
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
— OTTAWA —
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

John Kerrigan
— PLOMBIER SANITAIRE —
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue SYON

CHS. DESJARDINS
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel Russell, No 26 rue Sparks
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux réunis : - - - $40,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL
ETAL D.—MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN
MANUFACTURIER ET MARCHAND
— DE —
CHAUSSURES EN GROS !
A transporté son établissement au
No 61, RUE RIDEAU
19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie
PLATRIER
141—RUE KING—141
OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE
102 ET 104 RUE RIDEAU
Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.
Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D. LE TREIZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE
MERCREDI, 18 JUILLET 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE	Valeur des Lots, - - - -	$50,000	$1.00 le Billet
	Gros Lot : Un immeuble de -	5,000	
2me SERIE	Valeur des Lots, - - - -	$10,000	25 cts le Billet
	Gros Lot : Un immeuble de -	1,000	

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de ui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à M. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous

billets de 1re série à $1.00.......

billets de 2me série à 25 cts.......

La somme de $....... est ci-incluse.

ADRESSE

Nom.......
Rue....... No.......
ou Boîte du Bureau de Poste No.......
Localité.......

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, L. A. Trepanier No 51, rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE
— DE —
CHAPEAUX
FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,
— CHEZ —
JOSEPH COTE
114 — RUE RIDEAU — 114
OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES
DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL
RUE O'CONNOR
Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES !
ROYALE
LÉVEILLÉ & MATHÉ
PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig
Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIÈRE QUALITE

16—1—88—